

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 260

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Mai 1986

Une perle de la maison TOSHIBA, à Zurich : « Si vous désirez acheter, louer, *leaser* ou échanger un copieur, vous avez 10 possibilités... »

Affréter (« to charter »)

On a lu dans la presse qu'une œuvre de bienfaisance avait *affrété un avion charter* pour acheminer des vivres dans un pays affamé. Pléonasmе, puisque *to charter* signifie affréter, c'est-à-dire prendre en location.

Un temps, on a préconisé en France « noliser » (de l'italien *nolo* = fret), par analogie avec « noliser un navire ». Mais ce verbe a eu peu de succès.

Affréter, avion affrété, ont beaucoup plus de chances d'éliminer l'anglais *charter*.

(Défense du français, No 260, mai 1986)

Face-à-face

On a la locution adverbiale : être face à face ; et le nom masculin invariable : un face-à-face.

Curieusement, le Petit Robert donne pour ce nom les deux graphies au choix. Le Hanse, lui, prescrit le double trait d'union.

Ce qui ressortit à la même logique que « être hors la loi » et « un hors-la-loi ».

(Défense du français, No 260, mai 1986)

Moult

« Il faut écrire *moult* lettres afin d'élucider les cas litigieux. » (TELEX, organe de la Fédération suisse des journalistes, février 1986).

L'adverbe moult (du latin *multum* = beaucoup) est invariable comme tous les adverbes : moult lettres.

(Défense du français, No 260, mai 1986)

Participant

Les « participants *du* congrès », ou « les participants *au* congrès » ?

Tous les grands auteurs cités par Littré utilisaient en ce cas la préposition « de » ou « du », alors que certains dictionnaires modernes utilisent exclusivement « à » ou « au ».

Logiquement, il serait normal de distinguer le participe présent (les personnes participant au congrès) du substantif (les participants du congrès). Mais, dans le langage courant, on a tendance à confondre les deux cas.

(Défense du français, No 260, mai 1986)

« Aussi »

L'allemand *auch* se traduit généralement par « aussi », mais peut encore avoir le sens de « même ». Les traducteurs n'en sont pas toujours conscients, comme le montre ce texte publicitaire : « Dès le premier bain-crème F., *aussi* une peau sèche retrouve finesse et souplesse »...

Il faut prendre garde à la place de ce mot, même quand il signifie « aussi » : là où l'allemand dit *Auch jene*, le français dit « Ceux-là aussi ».

(Défense du français, No 260, mai 1986)

Publipostage (« mailing »)

Il y a trois ans que pour remplacer l'anglais *mailing* (souvent utilisé dans nos entreprises commerciales), une Commission de terminologie, en France, a fait adopter officiellement « publipostage ».

Il s'agit de prospection, démarchage ou vente par voie postale, comportant parfois un envoi d'échantillons. Même le Glossaire de la publicité (Ed. Orell Fussli), pourtant truffé d'anglicismes, donne cet équivalent.

(Défense du français, No 260, mai 1986)